



🔍 J'APPRENDS À RECONNAÎTRE LES CHAUVES-SOURIS

Avec la série "J'apprends à reconnaître...", nous vous proposons de mettre en lumière des espèces observables sur le territoire du Parc national et d'améliorer nos connaissances naturalistes.

Pour protéger, il faut connaître et s'émerveiller ! C'est la raison pour laquelle nous avons conçu cette série dans le prolongement des Atlas de la Biodiversité Communale qui permettent aux communes et à leurs habitants de découvrir et de s'approprier leur patrimoine naturel.

🦇 INTRO

Les chauves-souris sont mal connues et mal aimées en raison des **nombreuses légendes** qui leur ont valu d'être souvent persécutées en Occident.

Pourtant, elles sont **inoffensives et on ne peut que s'émerveiller** en regardant de plus près leurs anatomies, leurs modes de vie et leurs caractéristiques étonnantes.

Comme beaucoup d'animaux nocturnes, elles souffrent de **nombreux préjugés**.

Le premier malentendu vient de leur nom puisqu'elles ne sont pas **des rongeurs et ne sont pas chauves** ! Elles sont des **mammifères** comme nous et représentent un cinquième des 6 500 espèces connues dans ce groupe à l'échelle mondiale ! En France métropolitaine, **35 espèces de chauves-souris** sont présentes et nous avons la chance d'en avoir **27 dans le Parc**.

Parmi les autres préjugés à déconstruire : elles **ne sont pas aveugles, ne s'accrochent pas dans les cheveux, ne sont pas agressives et ne sucent pas le sang** (une seule espèce est hémato-phage, on la trouve en Amérique du sud). En Europe, elles se nourrissent exclusivement d'insectes.

En chinois, la prononciation de « chauve-souris » est identique à celle de « **bonheur, chance, prospérité** ». Et c'est plutôt cette définition qu'il faudrait retenir puisqu'elles jouent un rôle important notamment pour la régulation des insectes nocturnes (papillon de nuit, moustiques, mouches...).

Partons à la découverte de ces **animaux fascinants** et de **quelques espèces observables** dans le Parc national des Cévennes !



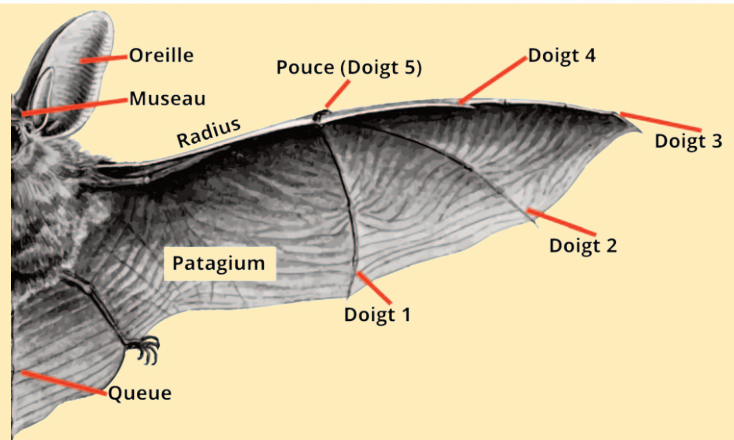
© Jean-Pierre Malafosse - PNC

🦇 MORPHOLOGIE

En tant que mammifères, nous partageons quelques caractéristiques communes. La femelle est, par exemple, dotée de deux mamelles pour **allaier ses petits**.

En revanche, une de leurs particularités est de disposer **d'ailes leur permettant de pratiquer le vol actif**. Ces membres sont constitués de longs doigts reliés par le Patagium (cf. schéma suivant). Certaines espèces utilisent cet organe comme un filet pour capturer leurs proies.

La plupart d'entre elles utilisent l'**écholocation** pour situer les éléments de leur environnement (parois, végétations, autres individus...) et repérer leurs proies. Les ultrasons sont générés via leur larynx et émis par leur nez et leur bouche. Ils sont ensuite captés en retour par leurs oreilles.



TOUR D'HORIZON DE QUELQUES ESPÈCES QUI PEUPLENT LES MAISONS DU PARC NATIONAL DES CÉVENNES

Dans nos maisons, on retrouve principalement 5 espèces. Certaines hivernent dans nos caves, d'autres peuvent mettre bas sous nos toitures ou simplement s'abriter quelques journées derrière un volet ou une structure en bois.

LA PIPISTRELLE COMMUNE (*Pipistrellus pipistrellus*)

✂ 3,6 - 5,1 cm

☀ Il s'agit de l'une des espèces de chauves-souris les plus petites et les plus courantes en France. Pour la mise bas, les femelles se regroupent en colonies d'une trentaine à une centaine d'individus (parfois jusqu'à 250 femelles !).

☼ Observable en chasse juste après le coucher du soleil, on la reconnaît à sa petite taille, à sa face, ses oreilles et son patagium noir mais aussi à son pelage roux.



© Gilles San Martin via Wikimedia Commons

L'OREILLARD GRIS (*Plecotus austriacus*)

✂ 4,1 - 5,8 cm

☀ Espèce souvent présente dans les vieux bâtiments. Des ailes de papillons au sol peuvent être un indice de sa présence puisque l'Oreillard gris aime chasser en milieu ouvert où il capture notamment des papillons de nuit.

☼ Reconnaisable à ses grandes oreilles et à son pelage gris qui tire vers le blanc sur la face ventrale. Ce caractère le distingue de l'Oreillard roux avec lequel il est parfois confondu.



© Andrei Sakho - Wikimedia Commons

LA SÉROTINE COMMUNE (*Eptesicus serotinus*)

✂ 6,3 - 9,0 cm

☀ C'est l'une des plus grandes chauves-souris européennes (jusqu'à 38 cm d'envergure). Elle peut être observée dans les jardins, les prairies, les combles des maisons et utilise de façon ponctuelle des maisons forestières.

☼ Elle ressemble fortement à la Pipistrelle commune avec sa peau relativement foncée mais elle se distingue par son museau large et



© Wnoff - Wikimedia Commons

plutôt conique ainsi que par sa taille plus importante.

LE MURIN À OREILLE ÉCHANCRÉE (*Myotis emarginatus*)

✂ 4,1 - 5,3 cm

☀ Strictement cavernicole en hiver, il est possible de la retrouver dans les combles et les greniers pendant la période de mise bas. Doté d'un vol rapide et agile, il chasse à la tombée du jour en empruntant toujours les mêmes couloirs aériens.

☼ Se reconnaît assez facilement à son pelage d'aspect laineux. Comme son nom l'indique, il présente une nette échancrure sur le bord externe des oreilles.



© MBE - Wikimedia Commons

LE PETIT RHINOLOPHE (*Rhinolophus hipposideros*)

✂ 3,7 - 4,5 cm

☀ Localement assez commune, cette espèce peut être observée dans les cavités naturelles, les anciennes granges ou dans les vieilles bâtisses.

☼ Identifiable à la forme de son museau qui arbore une crête en forme de fer à cheval. C'est de cette caractéristique que vient son nom (rhinos "nez", lophos "crête" hippos "cheval" et sideros "fer" en grec).



© Olivier Probin - PNC

BONNES PRATIQUES

On estime qu'entre 2006 et 2019, les effectifs de chauves-souris se sont effondrés de 54% en France. Toutes les espèces sont aujourd'hui protégées par la loi. Voici quelques conseils pour aider à leur protection :

- Vous prévoyez des travaux de rénovation de toitures ou du bâti ? Essayez de penser à de petits aménagements pour leur permettre de rester sur les lieux (cloisonnement, mise en place de nichoirs...)
- Un conseil qui vaut pour toutes les espèces : l'utilisation des pesticides dans les jardins est à bannir pour préserver les insectes qui constituent leur source d'alimentation

- Elles font partie des espèces impactées par la pollution lumineuse. Une raison de plus pour éteindre les lumières et rallumer les étoiles !
- Il est tout à fait imaginable de disposer une bache sous la zone occupée pour récupérer leur guano et utiliser cette ressource comme un fertilisant naturel
- Comme souvent, la connaissance de ces espèces est essentielle pour mieux les protéger. Il est donc important de signaler les observations, en particulier lorsqu'il s'agit des colonies de reproduction (en été).



Vous habitez ou visitez l'une des 20 communes* du Parc national des Cévennes impliquées dans les Atlas de la biodiversité ? Rejoignez le groupe Facebook dédié à la participation des habitants et des visiteurs. Il s'agit d'une communauté d'entraide pour l'identification des espèces animales et végétales. Pas besoin d'être un expert, vous pouvez y déposer les observations effectuées lors de vos sorties quotidiennes, durant un brin de jardinage ou simplement sur votre balcon !

*Alzon, Arphy, Arrigas, Florac-trois-rivières, Génolhac, Ispagnac, La Malène, Pontails-et-Bresis, Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère, Saint-Andre-Capcèze, Saint-Germain-de-Calberte, Saint-Martial, Saint-Michel-de-Dèze, Saint-Martin-de-Lansuscle, Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Privat-de-Vallongue, Saint-Roman-de-Codières, Sumène, Valleraugue, Vialas